

## Définition

ASTRALOXANE est un revêtement de façade d'aspect mat minéral à base de résines silicones en phase aqueuse.

## Destination

- Extérieur. Destiné au ravalement de façades brutes ou déjà peintes en films minces.
- ASTRALOXANE est conforme à la classe 10 C de la norme NF T 30-808.
- ASTRALOXANE offre un aspect mat minéral.
- ASTRALOXANE est très perméable à la vapeur d'eau, et possède un caractère hydrophobe (effet perlant).
- ASTRALOXANE est très résistant aux intempéries et à l'encrassement.
- ASTRALOXANE est disponible en blanc et environ 718 teintes de la collection Tons et Couleurs.

## Mise en œuvre

- **Conditions d'application, subjectiles :** Se conformer aux prescriptions des D.T.U. en vigueur (voir systèmes au verso);
- **Préparation des fonds et systèmes :** pour les cas particuliers, consulter le Service Technique.
- **Matériel d'application :** Brosse, rouleau polyamide texturé 12 à 16 mm.
- **Dilution :** A l'eau exclusivement (% en poids).  
Brosse, rouleau : diluer de 5 à 10 % en première couche. Ne pas diluer les couches de finition.
- **Application :** Empâter régulièrement, croiser et lisser toujours dans le même sens.
- **Rendement :** 8 à 10 m<sup>2</sup> / litre sur fonds lisses soit une consommation de 0,100 à 0,125 l / m<sup>2</sup>.  
(Variable selon structure et porosité du support et mode d'application).
- **Délai de recouvrement :** 12 heures à 23°C et 50% HR
- **Nettoyage du matériel :** A l'eau, immédiatement après utilisation.

## Conditions d'application

Précaution d'emploi :

- Ne pas traiter :
  - les surfaces exposées au soleil pendant les périodes chaudes
  - par temps pluvieux ou par vent fort
  - les surfaces en cours de dégel ou en cas de risques de gelées pendant le séchage
- Température d'emploi : supérieure à 5°C et inférieure à 30°C
- Hygrométrie maximum pendant l'application et le séchage : 80 % HR
- Les surfaces recouvertes de micro-organismes seront préalablement traitées avec la SOLUTION ANTIMOUSSE.
- ASTRALOXANE ne doit pas être appliqué sur des façades en **plâtre** ou **mortiers de plâtre « type parisien »**, et en rénovation **d'anciens RPE**.
- **Ne teinter ASTRALOXANE qu'avec les colorants ACOMIX : WB3, WR1, WR5, WTR, WTY, WW1, WY1, WY3 et WZ1.**

## Données techniques

• <b>Présentation</b>	Peinture
• <b>Densité</b>	1,55 ± 0,05
• <b>Liant</b>	Résine silicone en émulsion

• <b>Pigments</b>	Dioxyde de titane et pigments minéraux solides à la lumière
• <b>Extrait sec en poids</b>	64% ± 2%
• <b>Extrait sec en volume</b>	45% ± 3%
• <b>Degré de brillant</b>	Mat < à 1 sous un angle de 85° (Norme NF X08 002)
• <b>Séchage à 23°C et 50% HR</b>	Sec : 1 h    Recouvrable : 12 h

## Conditionnement

15 litres

## Classification

- T 36-005	Famille I - Classe 10c
- P 84-403	Classe D2
- T 34-722 (EN 1062-1)	E3 / V1 / W3 / A0

## Conservation

Se conserve 1 an en emballage hermétique d'origine.  
Stocker à l'abri du gel et des fortes températures.

## DESCRIPTIF

SUBJECTILE	TRAVAUX PREPARATOIRES (conformément au DTU 59-1) ET D'APPRET	TRAVAUX DE FINITION
Béton Enduit de liants hydrauliques peu ou non absorbant	Brossage, époussetage, égrenage 1 couche PRIMOREX ou ASTRALOXANE dilué à 5 – 10 % d'eau	2 couches ASTRALOXANE
Béton, brique, pierre Enduit de ragréage Enduit de liants hydrauliques absorbant et/ou friable	Brossage, époussetage, égrenage 1 couche PRIMOREX	
Anciennes peintures parfaitement adhérentes peu ou moyennement absorbantes	Brossage, époussetage ou lavage à l'eau sous pression 1 couche PRIMOREX Ou ASTRALOXANE dilué à 5 – 10 % d'eau	

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture.

L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition récente.

que la présente notice n'ap pas été modifiée par une édition plus récente.

**ANC Groupe Maroc**

Route Côtière Mohammedia, Bd. Ennassij (ex B) Q.I.Aïn Sebâa - Casablanca - MarocTél. : 05 22 67 87 87